

Bulletin d'histoire politique

Le quarantième anniversaire de la fondation du Parti acadien : que reste-t-il d'une Acadie prospective aujourd'hui ?

Julien Massicotte et Philippe Volpé



Volume 22, numéro 1, automne 2013

L'incendie du parlement à Montréal : un événement occulté

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018827ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018827ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Massicotte, J. & Volpé, P. (2013). Le quarantième anniversaire de la fondation du Parti acadien : que reste-t-il d'une Acadie prospective aujourd'hui ? *Bulletin d'histoire politique*, 22(1), 180–190. <https://doi.org/10.7202/1018827ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB
Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le quarantième anniversaire de la fondation du Parti acadien : que reste-t-il d'une Acadie prospective aujourd'hui ?

JULIEN MASSICOTTE
Professeur de sociologie

Université de Moncton, campus d'Edmundston

PHILIPPE VOLPÉ
Candidat à la maîtrise en histoire
Université Laval

On a beaucoup écrit ces derniers temps sur le Parti acadien (PA). Le quarantième anniversaire de la fondation d'un parti politique singulier dans l'histoire politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick fut souligné, un parti dont la présence active dans la sphère politique provinciale s'est échelonnée de 1972 à 1982. Formé de militants néonationalistes et syndicalistes, jeunes pour la plupart, surtout concentrés dans la péninsule acadienne, le PA a participé à trois élections provinciales, sans jamais faire élire de candidat¹. Il reçut à son époque un accueil mitigé. Le passage du temps a-t-il rendu l'opinion de la collectivité acadienne plus favorable au PA ?

Malgré l'absence de succès électoral, le PA a été omniprésent dans l'espace public néo-brunswickois et acadien durant une décennie. Outre sa participation à trois campagnes électorales, il s'est fait connaître par de multiples interventions médiatiques, dans les journaux principalement, mais également lors d'assemblées publiques ou de rassemblements communautaires. Le parti était néonationaliste et s'inspirait fortement des luttes politiques québécoises, mais était également engagé dans d'autres luttes, dont, entre autres, celles des travailleurs, celles des femmes et celles des agriculteurs. Il était près de certaines organisations, telles que le Nouveau parti démocratique, le mouvement coopératif, certains médias comme la revue *L'Acayen*, les Conseils d'aménagement régionaux, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB), etc. Le PA fut également un acteur de premier plan de la Convention d'orientation nationale

acadienne (CONA) de 1979, où l'idée de province acadienne fut débattue et mise de l'avant². Il subira alors des critiques soutenues de la part des élites politiques et institutionnelles acadiennes. Par ailleurs, il existait durant les premières années du parti d'importantes tensions internes entre les factions néonationaliste et socialiste du parti. Le néonationalisme ayant remporté la mise, le projet de province acadienne fut mis à l'avant-plan, projet envisageant la création d'une onzième province canadienne, formée des parties septentrionale et orientale de la province du Nouveau-Brunswick.

On souligna l'anniversaire du parti en Acadie du Nouveau-Brunswick notamment par le biais d'une couverture médiatique, où l'on interrogea plusieurs acteurs clés du parti. En somme, on a retenu de cette décennie d'existence politique en Acadie plus ou moins ceci : la circulation des idées rendue possible par le parti, la réaction des partis politiques traditionnels, la promotion de la question linguistique et l'engouement pour l'affirmation identitaire.

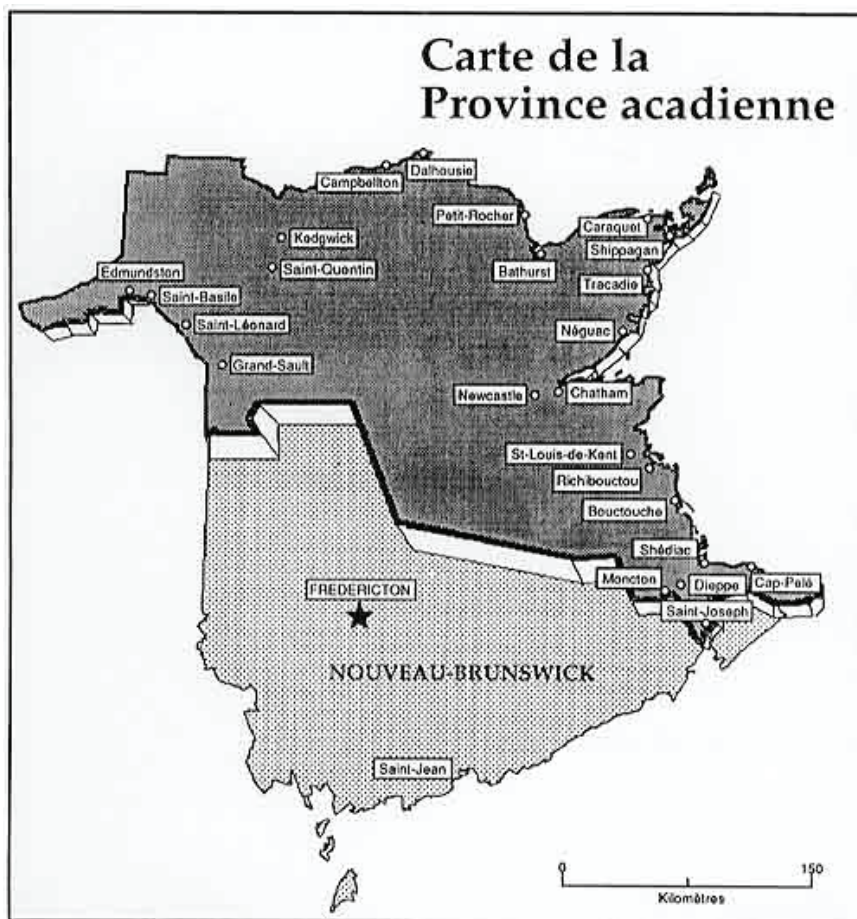
Pourtant, durant les années 1970, le PA n'est guère apprécié à l'extérieur des cercles militants et des milieux néonationalistes. À l'époque, les médias acadiens établis, nommément le journal *L'Évangéline*, proches d'une élite définitrice plus modérée³, s'opposaient au projet politique autonomiste du PA (c'est-à-dire l'idée d'une province acadienne), ce qui inévitablement transparaisait dans la couverture médiatique. D'ailleurs, cette réticence des principaux organes médiatiques acadiens à l'égard du parti avait amené quelques-uns de ses membres à dire que *L'Évangéline* et Radio-Canada « ont [...] fait leur part pour garder le PA dans l'ombre »⁴. Cela dit, il nous a semblé pertinent de voir si aujourd'hui, à quarante ans de distance, la réception médiatique, ou collective, diffère de la réalité de l'époque.

Dans le cadre de ce bref texte, nous allons tenter dans un premier temps d'explorer la réception médiatique du quarantième anniversaire de la fondation du PA. Dans un second temps, nous allons nous pencher sur certains éléments du discours des acteurs du PA durant les années 1970, afin de comparer les projets d'hier et les perceptions actuelles.

Un éclairage favorable

Le quarantième anniversaire de la fondation du PA n'est pas passé sous silence en Acadie du Nouveau-Brunswick, quoique nous ne puissions pas dire qu'il y eut une abondance de commentaires ou d'analyses qui y furent consacrés. On a certes pondu articles et interventions sur le sujet, mais sans fanfare, ce qui en soi est à la fois significatif et instructif sur la place qu'occupe le PA dans l'imaginaire collectif et la mémoire acadienne contemporaine.

Le projet de province acadienne



Source: Roger Ouellette, *Le PA. De la fondation à la disparition, 1972-1982*, Moncton, Chaires d'études acadiennes, 1992, p. 80.

Le politologue Roger Ouellette, auteur d'un livre sur le PA et principal spécialiste de la question, souligna l'apport du parti lors d'une entrevue publiée dans *L'Étoile provinciale*. À son avis, le PA fut « davantage un mouvement politique [...] qui voulait amener des idées, débattre, faire avancer les intérêts des plus démunis [et] faire avancer la cause linguistique »⁵. De son côté, l'ancien candidat du PA Jean-Marie Nadeau, actuel président de la SANB, déclara que sans « le PA, on n'aurait jamais eu la loi reconnaissant l'égalité des communautés linguistiques et non seulement l'égalité des langues »⁶.

Toutefois, Jean-Marie Nadeau affirma qu'au-delà «des gains politiques, [...] le PA a eu un impact considérable sur l'engagement des Acadiens sur la place publique». Il rappela «qu'après le PA de nombreux organismes se sont créés pour défendre les intérêts des Acadiens». Ainsi, selon lui, le PA a «semé une graine d'affirmation nationale et créé le renforcement identitaire suffisant pour que les gens aspirent à gérer de plus en plus leurs propres affaires dans différents secteurs»⁷.

C'est d'ailleurs sous cet éclairage que le premier chef du PA, Euclide Chiasson, dit percevoir l'héritage laissé par la formation politique. Selon lui, cet héritage réside dans «la prise de conscience de son identité collective que prit le peuple acadien». Ce dernier poursuit :

Pour moi je n'ai aucun doute que cette affirmation politique a eu un impact. [...] Aujourd'hui les gens s'affichent ouvertement. Il ne faut pas oublier que dans les années 1960, on ne voyait presque pas de signes [acadiens]. C'est comme si on n'existait pas [...] comme peuple. Puis je pense qu'aujourd'hui on voit chez les jeunes, comme chez les moins jeunes, vraiment beaucoup de fierté⁸.

Le portrait est clair et cohérent. La couverture médiatique d'aujourd'hui est positive. Quarante ans après sa fondation, l'héritage du PA, aux yeux de ses principaux acteurs, est le suivant : à défaut de succès électoraux, on retient principalement l'engagement social et politique du parti, ainsi que sa contribution aux enjeux linguistiques et identitaires (défense du fait français, promotion de la question nationale, etc.). Or cette lecture correspond peu à celle des acteurs dans le contexte historico-politique qui fut le leur, celui des années 1970 en Acadie du Nouveau-Brunswick. La couverture médiatique récente omet de souligner le fait que le PA priorisait à l'époque un «projet de société» fondamentalement politique pour l'Acadie. Elle passe également sous silence les performances électorales faméliques, le manque d'organisation criant du parti, ses luttes intestines et ses flagrantes contradictions idéologiques⁹. Que signifient toutes ces omissions ?

Retour en 1972

Il est facile de récuser les appréciations positives décrites plus haut, de percevoir le PA comme le symbole d'une époque révolue, dont les utopies étaient naïves, dont les ambitions étaient irréalistes. De nos jours, il n'est pas rare de voir évoquer le projet de province acadienne, et les aspirations néonationalistes du PA, comme de quelconques curiosités historiques. Nous pourrions nous demander quel est l'héritage véritable du parti, si héritage il y a aujourd'hui. Les acteurs s'étant prononcés dans les médias récemment ont tâté d'adapter certains éléments du discours du parti à des enjeux contemporains, en omettant les éléments «dépasseés» du

discours, à tort ou à raison. La question se pose tout de même : un parti politique marginal, mélangeant les idées gauchistes de l'époque au néonationalisme, peut-il être d'un quelconque intérêt aujourd'hui, au-delà de la nostalgie ou de la commémoration ?

La mémoire est sélective, et nous croyons que dans l'évaluation que l'on fait de nos jours du PA, on omet l'aspect suivant : ce dernier représente sans doute la réalité historique où s'est le mieux incarnée ce que le géographe Adrien Bérubé nommait « l'Acadie prospective » : une idée ou une interprétation de l'Acadie, définie territorialement et étatique, entièrement tournée vers ses possibilités et potentialités politiques. Une Acadie prospective, en ce sens, est donc politique. À noter que Bérubé oppose cette définition de l'acadianité à trois autres définitions potentielles de l'Acadie : historique (l'Acadie pré-déportation), généalogique (filiation avec les déportés de 1755) et opérationnelle (le fait de vivre en français sur un territoire donné, ici les provinces maritimes)¹⁰.

Dès sa fondation, les membres du PA partageaient une conception opérationnelle de l'acadianité, tournant autour de la question linguistique principalement. Les auteurs du manifeste du PA synthétisèrent ainsi les aspirations politiques et la volonté de regrouper la collectivité acadienne qu'avait leur parti :

Le PA veut affirmer le vouloir-vivre collectif des Acadiens. Ses membres désirent repenser le rôle des Acadiens dans la province. Ce rôle, nous le voulons plus dynamique, plus concerté et plus valorisant dans la vie de tous les jours. Nous voulons aussi revigorer notre fierté et renouveler notre langue¹¹.

Toutefois, l'acadianité n'était pas limitée à cette définition opérationnelle. Cette affirmation identitaire devait s'effectuer par la politisation des Acadiens, et, en particulier, des « gens "ben ordinaires" »¹². C'est en ce sens que M. Euclide Chiasson déclara à un journaliste de Québec-Presses en 1973 que l'objectif du parti « est de politiser la population acadienne là où elle doit mener des luttes concrètes, dans les chantiers, chez les pêcheurs »¹³.

Qui plus est, Cécile Chevrier, membre du parti, soutenait que « le PA ne se veut aucunement l'intermédiaire des querelles entre les partis traditionnels, mais bien plutôt l'affirmation d'une existence et d'une identité propre. À ce stade-ci de notre développement collectif, la venue du PA se veut un signe de maturité du peuple acadien »¹⁴. Pour Chevrier, le PA était l'un des instruments nécessaires pour arriver à façonner l'avenir de l'Acadie, un avenir qui à son avis était « avant tout politique »¹⁵.

En ce qui concerne le projet d'une province acadienne, l'abbé Armand Plourde, ancien candidat du PA (le plus populaire de l'histoire du parti), soutenait qu'il ne s'agissait pas du « rêve d'une poignée d'exaltés ». Plourde soutenait que « le désir d'une province acadienne fait partie tout simplement de l'évolution d'un peuple qui veut se réaliser, être chez lui ».

Ainsi, à son avis «la province acadienne, c'est l'aboutissement normal, essentiel de ce grand peuple qu'est le peuple acadien»¹⁶. Toutefois, Euclide Chiasson affirmait que ce projet de province acadienne était un objectif réalisable à long terme. Pour le court terme, Chiasson soulignait que les Acadiens devaient avant tout veiller à occuper leur territoire «psychologiquement et économiquement» avant d'en revendiquer l'autonomisation¹⁷.

En somme, les néonationalistes firent transiter le discours identitaire (et politique) acadien d'une volonté de survivance culturelle à un désir d'autonomie politique. C'est d'ailleurs ainsi que le Dr. Jean-Pierre Lange, deuxième chef du parti, percevait l'état de l'Acadie en 1976. Il affirmait que :

L'Acadie du Nouveau-Brunswick a entrepris depuis quelques années de briser définitivement et pour toujours le carcan de peur et de silence dans lequel des années d'exploitation et d'injustice l'avaient enfermée. [...] La lutte qui se mène actuellement en Acadie n'en est plus une de survivance uniquement comme par les années passées. La lutte du peuple acadien, c'est la lutte d'un peuple qui veut reprendre le contrôle de son territoire afin de pouvoir y vivre libre et dans la dignité¹⁸.

De son côté, l'historien et militant du PA, M. Léon Thériault, voyait en l'autonomisation de l'Acadie (*l'acadianisation* des «pouvoirs législatifs et exécutifs»¹⁹) le seul moyen d'arriver au «rapatriement de notre pouvoir politique»²⁰ et de combler le manque d'une «pensée politique acadienne»²¹. C'est en ce sens que Thériault affirma que «l'autonomie, c'est la seule voie qui puisse nous permettre de gérer nous-mêmes nos affaires, de contracter des alliances qui servent vraiment nos intérêts. L'autonomie, c'est la seule orientation qui nous réconcilie avec nous-mêmes, avec notre histoire»²².

Dans ses aspirations à offrir à la société acadienne un projet collectif, le PA en vint à élaborer un discours de l'acadianité plus inclusif. Ainsi, les penseurs du parti comme Thériault rejetèrent la définition généalogique dominante de l'acadianité, définition incluant exclusivement «ceux et celles dont les ancêtres remontent aux déportés de 1755»²³. Cette volonté de rendre l'acadianité plus inclusive amena Thériault à définir les Acadiens du Nouveau-Brunswick de la sorte :

Par *société acadienne du Nouveau-Brunswick*, il faut entendre, d'abord, *tous* les citoyens de *langue maternelle française* qui habitent le Nouveau-Brunswick d'une façon permanente, que ces citoyens aient ou n'aient pas d'ancêtres nés au Nouveau-Brunswick. Il faut aussi considérer comme Acadiens et Acadiennes tous ceux et celles qui, quoique n'étant pas de langue maternelle française, habitent la province du Nouveau-Brunswick, parlent français au foyer et au travail, et en général acceptent qu'il y ait un projet collectif pour la communauté francophone du Nouveau-Brunswick²⁴.

Ces efforts déployés par le parti eurent une certaine résonnance, puisqu'au cours des années 1970, on pouvait observer une revalorisation du sentiment d'appartenance acadien. À ce sujet, Cécile Chevrier écrivait ceci dans un numéro du périodique du parti, *Le Parti acadien*, en 1978 :

Il y a dix ans, l'Acadie était à la veille de ne plus exister. Beaucoup de ceux qui se disent aujourd'hui (et fièrement) Acadiens étaient en '68 Canadiens français. C'est tout juste si l'on sortait quelques drapeaux poussiéreux, le quinze août [...]. Et presque insensiblement depuis lors, on assiste à une sorte de réveil en profondeur. Avec l'orgueil d'être ce qu'ils sont, les Acadiens semblent vouloir retrouver leurs racines, leurs liens communs, les traditions et l'histoire qui leur sont propres : cela s'appelle "l'Identité"²⁵.

Joseph-Yvon Thériault, fraîchement détenteur d'une maîtrise en science politique, résumait les visés du PA dans un texte analytique qu'il publia dans le journal *Le Jour* à la suite de l'élection provinciale de 1974. Il soutenait que « l'organisation d'une force politique acadienne autonome permettrait d'espérer une amorce de projet susceptible de fournir une base essentielle de survie à la minorité francophone »²⁶. Thériault concluait son article en cernant la pensée des acteurs du parti. Ainsi, il était d'avis que :

Si une force politique autonome n'est pas capable de créer cet impact [celui d'ébranler la stabilité politique du Nouveau-Brunswick], d'ici peu il faudra que la minorité acadienne se limite à n'être qu'une minorité culturelle. La vigueur qu'a démontrée l'Acadie n'aura peut-être été que le chant du cygne²⁷.

Il aurait été possible de dénicher plusieurs autres citations et réflexions de la sorte. Le portrait dressé ici est volontairement schématique, et n'a rien d'exhaustif. Pourtant, il illustre ce que fut cette « Acadie prospective », une interprétation de l'Acadie où les solutions aux problèmes et aux tensions traversant la communauté acadienne de la province sont intrinsèquement politiques, où les moyens de prises en charge de la collectivité se situent dans l'espace public.

À quoi rêve l'Acadie aujourd'hui ?

Le PA est le prolongement logique et institutionnalisé du mouvement néonationaliste et plus largement des mouvements contestataires des années 1960. Cette caractéristique est si cruciale que l'éclatement qui marque tous ces mouvements est bien présent, du moins dans les premiers moments d'existence du parti : on promulguait certes l'autonomie politique, mais également la critique du grand capital, la défense de la classe ouvrière, du féminisme, du socialisme, etc.²⁸ Au-delà de cet éclatement se trouvent toutefois de nouvelles intentions : celle d'arrimer une vision néonationaliste de l'acadianité à la sphère politique provinciale, celle de rendre légitime un projet politique autour de la notion d'émancipation et de liberté politique²⁹.

Ainsi, le PA fut l'instigateur d'un « projet collectif » qui visait, par des moyens politiques, à « reconstruire une culture » et à « faire l'histoire »³⁰. Tel que le souligne Joseph-Yvon Thériault, l'Acadie était aux prises, à la suite de la Seconde Guerre mondiale, avec l'ascension de l'individualisme, ce qui avait « comme effet de briser la prétention totalisante du référent national »³¹. Le PA, en cherchant à acadianiser le domaine politique, voulait rendre à nouveau possible la cohésion acadienne dans une société qui, dans les mots du sociologue acadien Camille-Antoine Richard, n'était plus capable « de promouvoir et de réfléchir une image cohérente de son unité [en raison] de la multiplicité des images et des modèles d'identité culturelle qui sollicitent les Acadiens de toutes parts [et qui] ne leur permettent pas de se sentir solidaires d'une société globale et participants d'une culture totale »³².

Aux yeux de Joseph Yvon Thériault, la déroute et le déclin définitif du PA en 1982 doit être compris de la manière suivante : « l'Acadie politique [perdit] sa capacité d'être le lieu organisateur de la société où vivent les Acadiens »³³. Cela engendra le « processus d'ethnisation ou de folklorisation de l'Acadie : l'expulsion de l'identité hors du champ politique réduit cette dernière à l'ethnie »³⁴. La disparition de l'Acadie politique amena ainsi l'Acadie « à se réduire à sa dimension culturelle »³⁵. Ce constat est, à quelques variantes près, partagé par plusieurs observateurs et analystes de l'Acadie contemporaine, à une époque où l'Acadie se réduit plus que jamais au « spectacle » ou aux réunions de familles, bref à la vision de l'Acadie proposée notamment par la lignée des Congrès mondiaux acadiens³⁶.

Le désinvestissement politique de l'Acadie « post-PA » amena les revendications acadiennes sur le terrain de la judiciarisation³⁷. Les transformations significatives touchant l'Acadie du Nouveau-Brunswick sont nombreuses au tournant des années 1980. Outre la défection du PA, nous avons déjà évoqué la CONA de 1979, la mise en place de la loi 88 sur l'égalité des communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick, la fermeture du journal *L'Évangéline*, etc. Désormais, la sphère politique et l'idéologie néonationaliste ne sont plus perçues comme des leviers viables de changements. Les avenues à explorer sont plutôt l'entrepreneuriat à tous crins, l'individualisme découlant de l'ambiance néolibérale de la nouvelle décennie laissant peu de place au « social », l'action collective s'orientant vers ce que le sociologue Niklas Luhmann appelait une « légitimité procédurale », ici incarnée par l'institution juridique³⁸. Même certains juristes constatent la dépolitisation croissante de l'acadianité. Pierre Foucher, notamment, considère ainsi que « l'Acadie est en mal de projet politique et devrait mieux se préparer pour l'avenir »³⁹. Ce dernier est d'avis que « l'objectif ultime doit demeurer la création de lieux de pouvoir où la communauté acadienne pourra continuer à vivre

et à être elle-même, pas seulement dans la société civile, mais dans les lieux de grandes décisions »⁴⁰.

Cela ne signifie pas pour autant que l'Acadie prospective soit complètement morte avec le PA. Prenons en exemple le réquisitoire critique de l'historien Joel Belliveau, qui écrivait il y a quelques années que l'acadianité est trop étroitement définie et que le discours qui l'accompagne est « consensuel » et « un brin complaisant ». Selon ce dernier, un changement d'attitude et un « travail à faire au niveau des mentalités » sont nécessaires pour arriver à former un projet de société⁴¹. À son avis, il se dégage du contexte actuel « une impression déjà ressentie par plusieurs : que l'Acadie devient un ghetto, une scène minuscule dont les valeurs sont définies par une clique. [...] Le temps de l'Acadie contrainte doit se terminer. Il est temps pour l'Acadie de tenter de *faire société* »⁴².

Le cas de Belliveau n'est pas unique, mais force est de constater que malgré l'insatisfaction de certains quartiers face au contexte actuel, nous sommes tout de même loin d'une Acadie prospective, telle que définie par le PA. L'examen historique nous enseigne ceci : il existe une grande distance entre la définition contemporaine de l'Acadie et une définition prospective, ressentie comme viable il y a à peine quelques décennies, mais paraissant aujourd'hui complètement caduque.

Nous croyons, pour terminer, qu'une observation même sommaire des activités du PA durant sa courte existence nous permet de conclure que par ses discours, ses actions, sa vision du monde, ses choix idéologiques, ce parti se situait clairement dans une perspective prospective ; une « nouvelle Acadie » pour reprendre le titre de l'étude d'Adrien Bérubé. À notre sens, le PA a été en Acadie le dernier acteur collectif à proposer un « projet de société ». Qui peut, au sein de l'Acadie actuelle, revendiquer un projet collectif de cette ampleur ? L'Acadie actuelle semble coincée entre la célébration des racines et les préoccupations juridiques et linguistiques, ayant abandonné entre-temps le politique comme moyen et véhicule d'un projet collectif. Ces préoccupations sont louables et essentielles, certes, mais intrinsèquement différentes de l'utopie du PA. Un parti qui, à distance, peut nous sembler exotique ; après tout, prendrait-on au sérieux aujourd'hui le projet d'une province acadienne ? Poser la question, c'est y répondre. Pourtant, cette observation à distance nous fait peut-être réaliser le déficit actuel de rêves et de projets de l'Acadie actuelle. Fernand Dumont écrivait qu'à l'instar des individus, les sociétés rêvent aussi. Nous pouvons nous demander à quoi rêve l'Acadie contemporaine, voire si elle rêve du tout.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Roger Ouellette, *Le Parti acadien. De la fondation à la disparition, 1972-1982*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1992 ; Monique Gauvin et Lizette Jalbert,

- « Percées et déboires du Parti acadien », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 10, no. 3, 1987; Julien Massicotte, « Parti acadien, 1972-1982 », *L'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*.
2. Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982.
 3. Luc Léger, « L'image du Parti acadien et de son projet autonomiste dans le journal *L'Évangéline* », *Revue internationale d'études canadiennes*, no. 45-46, 2012.
 4. « Les médias d'information boycottent le PA », *Le Parti acadien vous informe*, 1976, p. 3, Fonds Parti acadien, Centre de documentation et d'études madawaskayennes, Edmundston.
 5. Julien Abord-Babin, « Un héritage bien présent en 2012 », *L'Étoile Provinciale*, 3 mai 2012, p. 2.
 6. *Ibid.*
 7. *Ibid.*
 8. Michel Doucet, « 40^e anniversaire de la fondation du Parti acadien », *Réveil*, Radio-Canada, 7 mai 2012.
 9. Le pourcentage total du vote, dans les circonscriptions où sont présentés des candidats du Parti Acadien, est d'un peu moins de 5 % en 1974, de 8 % en 1978 et de 4 % en 1982. Armand Plourde, curé et candidat dans Restigouche-Ouest, obtint 35 % des appuis, soit plus de 2 000 votes, lors de la campagne électorale de 1978. Voir Roger Ouellette, *op. cit.*, chap. 7.
 10. Adrien Bérubé, « De l'Acadie historique à la Nouvelle-Acadie: les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans Jacques Lapointe et André Leclerc, (dir.), *Les Acadiens. État de la recherche*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 1987, p. 206-208.
 11. Euclide Chiasson et al., *Le Parti acadien*, Montréal, Parti pris, 1972, p. 19.
 12. Jean L. Pedneault, « Le parti acadien: rejoindre les gens « ben ordinaires » », *Le Madawaska*, 2 octobre 1974, p. 11.
 13. Robert Lévesque, « Le parti acadien aura 10 candidats lors des prochaines élections », *Québec-Presse*, 9 décembre 1973, p. 8.
 14. Cécile Chevrier, « À propos d'un vote acadien... », *Le Parti Acadien*, 1978, p. 3, fonds 719.2, Parti acadien, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Moncton.
 15. *Ibid.*
 16. Armand Plourde, « La province acadienne aboutissement normal et essentiel du peuple acadien », *L'Action Nationale*, vol. LXVII, no. 10, juin 1978, p. 868.
 17. Robert Lévesque, *op. cit.*
 18. « Le PA: "Les Acadiens veulent reprendre le contrôle de leur territoire" », *Le Madawaska*, 18 août 1976, p. 7.
 19. Léon Thériault, *op. cit.*, p. 69-70.
 20. *Ibid.*, p. 70.
 21. *Ibid.*, p. 71.
 22. *Ibid.*, p. 244.
 23. Léon Thériault, « Le problème politique des Acadiens du Nouveau-Brunswick », *Possibles*, vol. 5, no. 1, 1980, p. 41.
 24. Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, *op. cit.*, p. 57-58.

25. Cécile Chevrier, «Le Parti acadien et les États généraux», *Le Parti acadien*, mars 1978, p. 7, Fonds Parti acadien, Centre de documentation et d'études madawaskayennes, Edmundston.
26. Joseph Yvon Thériault, «Malgré ses récents déboires, le Parti acadien a-t-il un avenir?», *Le jour*, lundi 30 novembre 1974.
27. *Ibid.*
28. Voir Euclide Chiasson *et al.*, *op. cit.*
29. Julien Massicotte, *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*, thèse de doctorat en histoire, Québec, Université Laval, 2011.
30. Camille Richard. «L'Acadie une histoire à faire?», *Maintenant*, no. 87, juin-juillet 1969, p. 175.
31. Joseph Yvon Thériault, «L'Acadie politique et la politique en Acadie», dans *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, p. 42.
32. Camille Richard, *op. cit.*, p. 173.
33. Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*, p. 45.
34. *Ibid.*, p. 45.
35. *Ibid.*
36. Voir André Magord et Chedly Belkhodja, «L'Acadie à l'heure de la diaspora?», *Francophonies d'Amérique*, no. 19, 2005; Julien Massicotte, «Le territoire acadien. Contextes et perceptions», dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007; Marc Johnson et Isabelle McKee-Allain, «La société et l'identité de l'Acadie contemporaine», dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999; Joseph Yvon Thériault, *Faire société*, Sudbury, Prises de Parole, 2007.
37. Voir là-dessus la lecture chronologique de Michel Doucet, *Le discours confisqué*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994.
38. Niklas Luhmann, *La légitimation par la procédure*, Québec, PUL, 2001.
39. Cité dans Ricky G. Richard, «Discours et référence identitaires: regard critique sur l'étude de l'acadianité moderne», *Égalité*, no. 44-45, automne 1998-printemps 1999, p. 265.
40. Pierre Foucher, «L'Acadie du Nouveau-Brunswick et la constitution canadienne», *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 26, 1995, p. 45.
41. Joel Belliveau, «Fierté acadienne ou confiance acadienne? À nous d'y voir...», *Égalité*, no. 52, 2005, p. 124 et 131.
42. *Ibid.*, p. 131-132.